

MARNEetGONDOIRE

communauté d'agglomération

Rapport d'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Budget eau potable

ARTS &
LETTRES

ENVIRONNEMENT

TOURISME

TERRITOIRE

HABITAT

SÉCURITÉ &
PRÉVENTION

ACTION
SOCIALE



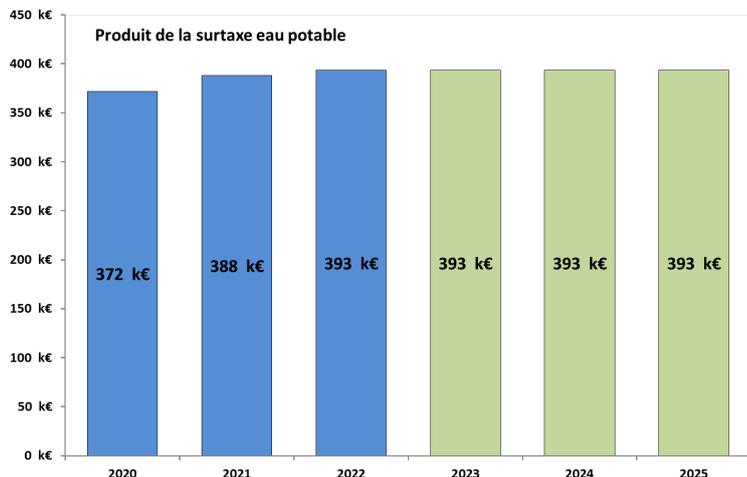
La communauté d'agglomération gère le service de l'eau potable sur les communes de :

- Chalifert, Chanteloup en Brie, Lesches, Montévrain depuis la prise de compétence
- Ferrières en Brie depuis le 5 juillet 2017.

Les autres communes du territoire sont adhérentes au SIAEP de Lagny sur Marne, au SIAEP de Tremblay ou au SMAEP de l'Ouest Briard.

1. LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

1.1. LA SURTAXE EAU (HT)



Le conseil communautaire a de nouveau voté la stabilité du taux de la surtaxe eau potable pour 2023 pour la neuvième année consécutive.

Le graphique ci-contre indique une relative stabilité du produit de la surtaxe de l'eau.

Le budget 2023 reposera donc sur une volumétrie constante d'eau potable.

2. LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

2.1. LES CHARGES DE PERSONNEL

Si le budget eau potable intègre une masse salariale de 40 k€ en prévision, elle n'a jamais été confirmée lors des différentes exécutions budgétaires. Le budget 2023 reposera sur ces mêmes hypothèses.

2.2. LES CHARGES GENERALES / LES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges générales sont estimées à une enveloppe de 90 k€, essentiellement pour des entretiens éventuels de réseaux.

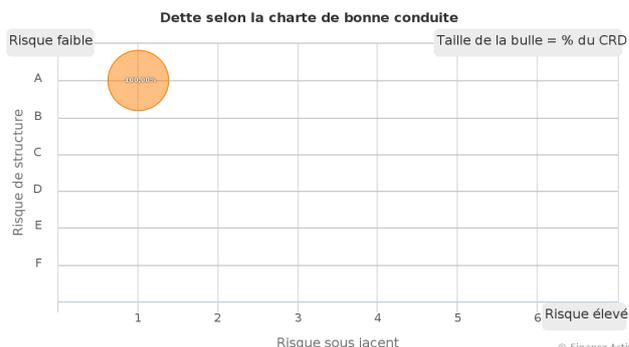
Des charges exceptionnelles pour 1 k€ seront également valorisées pour permettre d'annuler des titres antérieurs.

2.3. LA CHARGE DE LA DETTE

En appliquant les critères de la charte Gissler, 100% de notre dette est saine avec un risque estimé le plus faible possible tant sur la structure que sur le sous-jacent.

Depuis 2019, la communauté d'agglomération n'a pas sollicité d'emprunt sur le budget eau potable.

Capital restant dû	611 376 €
Taux moyen (Ex/Ex Annuel)	3,07%
Durée de vie résiduelle	11 ans et 1 mois
Durée de vie moyenne	6 ans
Nombre de lignes	2



Le panier de la dette est exclusivement composé d'emprunts à taux fixe.

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	611 376 €	100,00%	3,07%
Variable	0 €	0,00%	0,00%
Ensemble des risques	611 376 €	100,00%	3,07%

Le tableau ci-dessous établit une prospective du besoin de financement du budget eau :

	2021	2022	2023	2024	2025
Nouveaux emprunts bancaires (a)					
Remboursements (b)	56 k€	58 k€	60 k€	62 k€	64 k€
Besoin de financement (a-b)	-56 k€	-58 k€	-60 k€	-62 k€	-64 k€

2.4. L'EVOLUTION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025
DRF	26 k€	30 k€	49 k€	47 k€	53 k€
% d'évolution	-57,08%	11,95%	65,41%	-4,64%	14,18%

3. LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Les soldes intermédiaires de gestion affichent une épargne en diminution.

	2021	2022	2023	2024	2025
+ Produits de gestion courante	371 k€	388 k€	393 k€	393 k€	393 k€
- Charges de gestion courante	139 k€	87 k€	31 k€	31 k€	40 k€
= Épargne de gestion	232 k€	301 k€	362 k€	362 k€	353 k€
- Charges financières	30 k€	30 k€	20 k€	20 k€	20 k€
= Épargne brute	202 k€	271 k€	342 k€	342 k€	333 k€
- Rbt capital de la dette	60 k€	60 k€	60 k€	100 k€	100 k€
= Épargne nette	142 k€	211 k€	282 k€	242 k€	233 k€

4. LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Les crédits d'investissement sont la traduction opérationnelle du plan pluriannuel d'investissement jusqu'en 2025.

	AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
PPI "2021-2025" HT	1 250 k€	16 k€	761 k€	250 k€	100 k€	123 k€
RECETTES (SUBV, AUTOFIN)	1 250 k€	16 k€	761 k€	250 k€	100 k€	123 k€

Le secteur de l'eau potable est très mal subventionné. A priori, il n'y aura pas de subventions dans le budget primitif 2023. Au regard de ces opérations d'investissement, les hypothèses d'atterrissage budgétaire 2023 n'indique pas de besoin de financement bancaire.